VOTRE RÉGION

HAUTE-SAVOIE Douze écoles situées en réseau d'éducation prioritaire sont concernées par cette mesure, qui prendra effet à la rentrée 2018

52 classes de CP seront dédoublées

veauté annoncée de la rentrée 2018 : le dédoublement des classes de CP en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Déjà effectif depuis cette année dans le réseau REP + (qui n'existe pas en Haute-Savoie), il concernera 12 écoles et mobilise 27 nouveaux postes d'enseignant (lire la liste ci-contre).

Dans 52 classes de CP, les effectifs varieront l'an prochain, « entre 10 et 13 élèves » indique le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Christian Bovier.

Le seul département de l'académie qui ne va pas perdre des élèves

Cette mesure absorbera la majeure partie des 37 postes que ce dernier a obtenus du rectorat.

Avec 429 élèves supplémentaires attendus sur les bancs des écoles, la Haute-Savoie reste de loin le département le plus dynamique de l'académie. C'est même le seul qui ne va pas perdre d'élèves l'an pro-

Mais c'est aussi proportionnellement le plus mal doté: un traitement qui s'explique par son public plus favorisé qu'ailleurs et son faible nombre d'écoles rura-

Pour autant, Christian Bovier assure que la rentrée 2018 « se fera dans les mêmes conditions que les précédentes », avec des seuils d'ouverture et de fermeture de classe inchangés.

Le dédoublement des CP

est en partie compensé par l'Éducation nationale la suppression ou la réduction, en REP, du dispositif "Plus de maîtres que de classes". Neuf postes d'enseignant sur 23 qui lui étaient dédiés vont disparaître (dont

un hors REP, à Thonon). Le nombre de postes dédiés au remplacement des enseignants malades diminue lui aussi : six postes sont prévus pour l'instant en "réserve d'attribution".

Après plusieurs années de forte dotation pour régler ce qui était l'une des grosses difficultés du département, le Dasen considère que la situation est à peu près normalisée.

« Cet hiver, on n'a pas rencontré de difficultés jusqu'à la semaine dernière, alors qu'on est dans la période la plus difficile » souligne-t-il. Lors de leur présentation au conseil départemental de

(CDEN), mercredi matin, les mesures de carte scolaire ont été approuvées par 11 voix sur 13.

Les deux représentants du Snuipp-FSU se sont abstenus. Le syndicat d'enseignants considère que compte tenu du dédoublement obligatoire des CP en REP, la dotation du département est en réalité très faible. Il observe aussi que le nombre de maîtres pour 100 élèves, le "P/E", « reste le dernier de l'académie et un des plus bas de France ».

La carte scolaire 2018 sera ajustée au mois de juin. Ce sera l'une des premières tâches du successeur de Christian Bovier, qui quittera ses fonctions en mai après six années passées à la tête des services académiques de Haute-Savoie.

Muriel ROTTIER



Une classe de CP. Toutes celles situées en réseau d'éducation prioritaire seront dédoublées à la rentrée. L'année suivante, ce sera le tour des

CE1. Photo d'illustration Le DL/M.R.

Rythmes: une majorité d'écoles va repasser à quatre jours

e mouvement vers le re-L tour à la semaine de quatre jours dans les écoles se poursuit et semble inélucta-

Alors que 90 communes du département avaient déjà sollicité une dérogation (pour un an) à la rentrée 2017, 91 nouvelles basculeront à la rentrée prochaine, cette fois pour trois ans. C'est notamment le cas d'Annemasse, dont 8 conseils d'école sur 10 se sont prononcés pour le retour aux quatre jours.

Six demandes ont été refusées pour divergences de vues. Épagny Metz-Tessy, est l'une d'elles. Dans cette commune fusionnée, une école voulait repasser à quatre jours (Épagny) et l'autre pas (Metz-Tessy). « Le maire a quand même fait la demande, qui a été refusée par le CDEN » précise Christian Bovier. Les deux écoles épatesserannes resteront donc à quatre jours et demi.

68 maires résistent : jusqu'à quand?

Au final, et sous réserve que les 90 premières renouvellent leur demande de dérogation (36 l'ont déjà fait), les communes à ouvrir leurs

écoles le mercredi matin seront minoritaires l'an pro-

Annecy en fait partie, avec Saint-Julien-en-Genevois et Saint-Félix, « dont les maires nous ont écrit pour nous dire qu'ils ne repasseraient pas à quatre jours » souligne le Dasen.

Une telle démarche est rare. Beaucoup d'autres édiles ont cédé aux pressions des parents et des enseignants, majoritairement favorables au retour à la semaine de quatre jours. Ils sont 68 à résister : jusqu'à quand?



Carte scolaire 2018: les principales mesures

Ouvertures de classes en élémentaire

Ambilly Fraternité (primaire). Annecy: Romains, Lachat, Vernay, Renoir. Annemasse Bois Livron. Bonneville: nouvelle école (6 classes), Bois Jolivet, Les Iles. Évian Mur Blanc. Faverges Viuz. Féternes. Neuvecelle. Saint-Julien-en-Genevois: F.-Buloz, Puy St-Martin. Thônes Thurin. Valleiry Primevères.

Ouvertures en maternelle

Annecy Barral. Annemasse: Mermoz, nouvelle école (3 classes). Bonneville nouvelle école (3 classes). Magland Val d'Arve. Menthonnex-sous-Clermont Montloup. Samoëns A.-Malgrand. Thonon Châtelard. Thyez Charmilles. Ville-la-Grand Cornières.

CP dédoublés en REP

Annemasse: Bois Livron, La Fontaine, Hutins. Cluses: L.-Molliex, Ewües 1 et 2, Messy, Sardagne. Gaillard: Châtelet, Salève. Marnaz. Scionzier.

Réserves à l'attribution

Classes qui ouvriront si les effectifs sont confirmés: Contamine-sur-Arve Château de Villy, Orcier, Rumilly (école non connue), Valleiry Primevères, Villela-Grand Centre. Remplacements: 6 postes.

Fermetures de classes en élémentaire

Annecy: Meythet-Centre, Vieugy. Annemasse La Fontaine. Anthy-sur-Léman. Bonneville: centre (transfert de 5 classes dans la nouvelle école), Champeys (transfert de 4 classes), Thuet. Chilly. Cusy. Étercy. Évian Centre. Faverges: Frontenex et Vesonne (fermetures de 2 classes uniques). Gaillard Châtelet. Héry-sur-Alby S.-Veil. Larringes. Le Lyaud. Magland Gravin. Menthon-Saint-Bernard Clos Chevalier. Perrignier. Saint-Gervais Le Fayet. Scionzier. Talloires. Veyrier-du-Lac A.-Deléan.

Fermetures en maternelle

Andilly. Annemasse C.-Claudel. Bonneville: centre (transfert de 3 classes vers la nouvelle école), Dessy-Pontchy. Cluses Ewües 2. Combloux. Gruffy. La Balme-de-Thuy. La Muraz. Morzine Bourg. Scionzier: Crétet, Crozet.

Blocages au retrait

Fermetures envisagées et à confirmer : Bonneville Bois Jolivet maternelle. Fillière Les Ollières. Giez. Saint-Gingolph. Megève. Perrignier Chaînettes. Sallanches: J.-Ferry, Vouilloux mat., Marmottes mat., Taninges Melan.

Dispositif "Plus de maîtres que de classes"

Retrait de 9 emplois sur 23, dans les CP dédoublés et à Thonon Grangettes.



